Zeitschrift: NIKE-Bulletin

Herausgeber: Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe

Band: 34 (2019)

Heft: 2

Rubrik: Nike

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Extrait du Rapport annuel 2018 de l'Association du Centre NIKE

Année du patrimoine culturel 2018: inscrire le patrimoine culturel dans le présent

e droit de participer à la vie culturelle de la communauté est un droit de l'homme, ainsi que le proclame l'article 27 de la «Déclaration universelle des droits de l'homme» de 1948. Or, on ne contestera guère que le patrimoine culturel fait partie de la vie culturelle. Mais que veut dire précisément participer?

Le verbe latin participare signifie «avoir sa part de quelque chose» et renvoie à l'utilisation en commun de cette chose. Lorsqu'on utilise un bien en commun avec d'autres, comme on le faisait autrefois du pâturage communal, on est coresponsable de ce bien: on doit en prendre soin, de façon à ce que les autres, et en particulier les générations à venir, puissent encore en profiter.

Mais participare signifie aussi «concourir, apporter sa contribution». Ceux qui utilisent le patrimoine culturel en commun avec d'autres personnes doivent donc aussi avoir la possibilité d'y contribuer. Participer au patrimoine culturel ne revient pas à consommer ce patrimoine, mais plutôt à concourir à sa formation et à son évolution. Le «patrimoine culturel» n'est pas constitué d'objets intangibles, ni de traditions figées. Au contraire, il doit être objet de débat et c'est même ce débat qui le fait émerger et l'inscrit dans le présent. C'est ainsi que, complété par le patrimoine de demain que nous forgeons aujourd'hui, il peut préparer l'avenir.

Dans cette perspective, le Centre NIKE s'est mobilisé pour l'Année européenne du patrimoine culturel 2018, que la Commission européenne a placée sous la devise «Patrimoine en partage». En 2018, toutes les activités du Centre NIKE se sont inscrites dans le cadre de l'Année du patrimoine, du Bulletin NIKE aux Journées européennes du patrimoine, en passant par un cycle de manifestations et un congrès.

Cycle de manifestations «Kulturerbe total - Les multiples facettes du patrimoine»

Sur proposition du Centre NIKE et en collaboration avec lui, l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) a placé le cinquième cycle de sa série de manifestations «La Suisse existe - La

Suisse n'existe pas» sous le signe de l'Année du patrimoine, en l'intitulant «Kulturerbe total – Les multiples facettes du patrimoine». Englobant aussi bien le patrimoine culturel matériel que le patrimoine immatériel, ces manifestations ont mis l'accent sur leur imbrication et leurs interactions. Le cycle de l'ASSH comprenait au total quatorze manifestations; le Centre NIKE a organisé cinq d'entre elles, dont l'une a eu lieu à trois reprises. Ces cinq manifestations, qui se sont échelonnées d'août à novembre 2018, ont attiré quelque 1000 personnes provenant de toutes les régions et de toutes les aires linguistiques du pays.

Participation aux concours «Le patrimoine pour tous»

Le Centre NIKE a participé aux deux concours organisés par l'Office fédéral de la culture à l'occasion de l'Année du patrimoine culturel. Il fait partie des 19 lauréats du second concours; il recevra un montant de 200 000 francs pour la réalisation de son projet de «Manuel pratique de la participation au patrimoine culturel».

Finances

Les institutions suivantes ont soutenu le travail du Centre NIKE en lui allouant des aides financières annuelles: la Confédération suisse (section Patrimoine culturel et monuments historiques de l'Office fédéral de la culture - OFC), la Principauté du Liechtenstein (Office de la culture), l'ensemble des cantons suisses et trois villes; s'y ajoutent des particuliers et des entreprises ayant le statut de mécènes.

En outre, le Centre NIKE a reçu en 2018 des soutiens financiers pour des projets spécifiques de la part des institutions et organisations suivantes: l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH), l'Association suisse de conservation et restauration (SCR), la Commission suisse pour l'UNESCO, la Fédération des architectes suisses (FAS), la Fondation Pro Patria, la section Patrimoine culturel et monuments historiques de l'Office fédéral de la culture (OFC), la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS) et la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA). En plus de ces partenaires de longue date, le Centre NIKE a collaboré en 2018 avec l'Union des chemins de fer historiques de Suisse (HECH). Les

Journées européennes du patrimoine 2018 ont en outre reçu d'importants soutiens des fondations suivantes: Fondation Dätwyler, Fondazione Pro San Gottardo, Fondation Ernst Göhner, Fondation Prof. Otto Beisheim, Fondation Sophie et Karl Binding et Fondation de la Commission d'histoire et des antiquités de la ville de Berne. En 2017, la société Max Schweizer SA s'était en outre engagée à soutenir les Journées européennes du patrimoine pendant trois ans. Le Centre NIKE disposait en 2018 d'un budget de 1 239 300 francs.

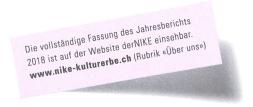
Bulletin NIKE, 33e année

La 33e année du Bulletin NIKE est parue en quatre numéros. Comprenant des textes en allemand. en français, en italien et en anglais, les quatre cahiers représentent un volume total de 292 pages illustrées; leur tirage s'est situé à chaque fois entre 2500 et 3000 exemplaires. A l'occasion de l'Année du patrimoine culturel 2018 et de la formule particulière adoptée pour les Journées européennes du patrimoine 2018, chaque numéro a traité de différents aspects du patrimoine culturel. Tous les numéros portaient le titre «Kulturerbe - ohne Grenzen / Patrimoine - sans frontières».

Journées européennes du patrimoine

La 25e édition des Journées européennes du patrimoine en Suisse, intitulée «Sans frontières», s'est déroulée du 1er au 23 septembre 2018. Elle était placée sous le patronage du président de la Confédération Alain Berset. Plus de 58 000 personnes y ont participé.

A l'occasion de l'Année du patrimoine culturel 2018, les Journées du patrimoine ont adopté une formule particulière. Les 26 cantons et la Principauté du Liechtenstein, regroupés dans quatre régions, se sont engagés lors d'une des quatre fins de semaine que comptait la campagne. Les visiteurs ont quant à eux pu profiter des Journées du patrimoine pendant huit jours au lieu de deux habituellement. L'éventail des manifestations proposées était large: visites guidées, promenades, ateliers, manifestations dédiées aux enfants et aux familles, concerts ou projections de film, on a dénombré plus de 1000 manifestations réparties sur 362 sites. Le Centre NIKE a soutenu financièrement un projet impliquant 13 classes des écoles neuchâteloises, accédant ainsi à un nouveau



public. Au total, des manifestations destinées aux enfants ont eu lieu sur 39 sites.

Comme les années précédentes, la campagne promotionnelle des Journées du patrimoine a fait appel aussi bien aux médias imprimés qu'aux médias en ligne.

Le programme complet pouvait être consulté ou téléchargé en format pdf avec les terminaux de tous types sur le site www.venevisiter.ch. Les lieux des manifestations y étaient indiqués en lien avec Google-Maps. L'ensemble du programme des Journées du patrimoine a également été publié également dans l'agenda du site patrimoine2018.ch (dans chaque annonce de manifestation, un lien renvoyait au site venezvisiter.ch).

Les médias nationaux et régionaux, ont rédigé au total 325 articles et 230 annonces de manifestations. Sur l'ensemble de ces publications, 293 sont parues sur support papier et 262 en ligne. S'y ajoutent 27 présentations radiophoniques ou télévisuelles. Le tirage cumulé de ces publications est de plus de 7 millions d'exemplaires.

Une séance a réuni les représentants des principaux organismes responsables des Journées (OFC, CSCM, CSAC et Centre NIKE). En novembre, le Centre NIKE a lancé le projet «JEP pour le futur», dont le principe peut être décrit comme suit: «La campagne nationale des Journées européennes du patrimoine définit ses objectifs stratégiques et opérationnels en tenant compte des défis actuels de la politique culturelle». Le développement des Journées sera mené avec des objectifs et un échéancier précis; mettant à profit l'impulsion donnée par l'Année du patrimoine culturel, il associera tous les acteurs concernés dans un processus participatif.

Formation continue

Le congrès «Le patrimoine culturel, un bien commun. Pour qui et pourquoi?» a eu lieu à Bienne les 15 et 16 mars 2018. Il a été organisé par le secrétariat du Centre NIKE et les autres membres du Groupe de travail formation continue NIKE / OFC / ICOMOS, en collaboration avec les institutions et organisations suivantes: l'Association suisse de conservation et restauration (SCR), le Centre BFH Arts in Context, la Conférence suisse des archéologues cantonaux (CSAC), le Groupe de travail protection du patrimoine (GTP), la filière MAS Denkmalpflege und Umnutzung BFH/AHB Burgdorf et la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS). L'organisation du congrès a reçu le soutien financier de l'Office fédéral de la culture (OFC), de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) et de la Haute école des arts de Berne (HKB). Le congrès a lancé la discussion sur la Convention de Faro et sur sa nouvelle manière de considérer le patrimoine, dans le but de marquer le début de l'Année du patrimoine culturel 2018 et d'accompagner le processus politique de ratification. Il a affiché complet, avec près de 180 participants.

Les actes du congrès ont été publiés en janvier 2019, sous le même titre, aux éditions Schwabe, à Bâle, comme 6e volume de la collection «Schriftenreihe zur Kulturgüter-Erhaltung». Le secrétariat du Centre NIKE s'est chargé de la mise au point rédactionnelle de l'ouvrage.

Activités politiques

- Révision de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi). Cette loi contient des dispositions réglant la protection des biens culturels matériels, mobiliers et immobiliers; elle est donc très importante pour les activités des services cantonaux, en particulier pour les services d'archéologie.
- Ratification de la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (convention de Faro).
- Ratification et mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine culturel subaquatique (loi sur le transfert des biens culturels et loi fédérale sur la navigation maritime sous pavillon suisse).
- Argumentaire et prise de position sur l'avantprojet de modification de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN: initiative parlementaire Eder 12.402, «Rôle de la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage».
- La prise de position sur la révision totale de l'Ordonnance concernant l'Inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse (OISOS) a été rédigée au cours de l'année de référence et envoyée au début de 2019.

Dans le cadre d'Alliance Patrimoine, le président et le comité de l'Association ainsi que le secrétariat ont en outre travaillé sur les dossiers suivants: deuxième étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT 2), interventions parlementaires sur l'Inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse (ISOS) et initiative parlementaire Eder «Rôle de la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage» (12.402). Alliance Patrimoine a participé à la séance d'information organisée à Berne le 25.4.2018 sur l'avant-projet de modification de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN) donnant suite à l'initiative parlementaire Eder (12.402).

Remerciements

Nous adressons nos vifs remerciements à toutes les institutions, organisations, associations et services qui, au cours de cette Année du patrimoine culturel, ont été nos partenaires, ainsi qu'à leurs collaboratrices et collaborateurs et aux nombreux particuliers qui nous ont apporté leur soutien. Nous leur savons gré des débats stimulants et fructueux qu'ils ont lancés, de leur collaboration active, de leur appui fidèle et de la confiance qu'ils nous ont témoignée.

> Jean-Françopis Steiert Président du Centre NIKE

Dr. Cordula M. Kessler Directrice du Centre NIKE

Fribourg et Liebefeld, le 19 janvier 2018